



Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale : celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Pépins : Pommes - Poires

Ravageurs

-  **Carpocapse** : baisse des captures
baisse des possibilités d'accouplements
baisse de la fréquence des éclosions sur tous les secteurs
Fin de G1 localement selon la modélisation
-  **Petite tordeuse des fruits** : situation hétérogène, dégâts visibles en parcelles
-  **Eulia** : nouvelle diminution des captures
-  **Capua** : faibles captures locales
-  **Pandemis** : absence de capture
-  **Sésie du pommier** : augmentation du nombre de parcelles concernées
-  **Cossus gâte bois** : populations stables
-  **Zeuzère** : nette augmentation des captures localement
-  **Pucerons** : migration effective du puceron cendré

Pathologies

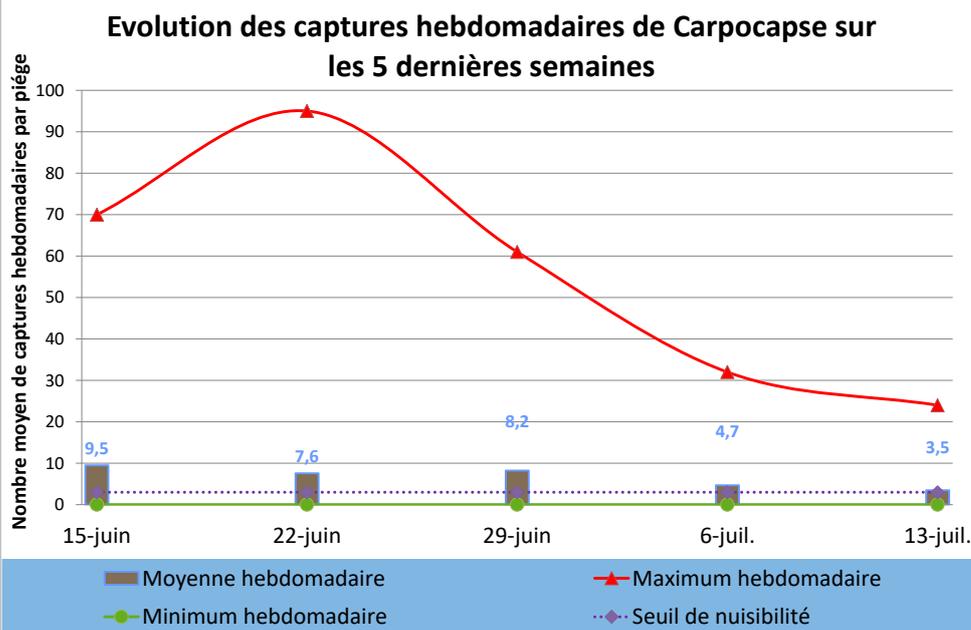
-  **Oïdium** : très faibles symptômes visibles localement
-  **Tavelure** : pas de nouvelles sorties de taches
notations de fin des contaminations primaires à prévoir

Noyau : Pruniers—Cerisiers

-  **Carpocapse des prunes** : vols importants localement
-  **Mouche de la cerise** : très faible présence



Carpocapse



Vol des adultes

Etat des lieux en parcelle,

Les captures du carpocapse des pommes et des poires ont, une nouvelle fois, diminué à l'échelle du réseau régional, au cours de la semaine dernière. Néanmoins, le ravageur a été observé dans 61% des parcelles du réseau de piégeage régional.

Analyses des risques,

Les secteurs de la Thiérache, du Laonnois et du Beauvaisis ont la semaine dernière encore été sujets à des dépassements de seuil à l'hectare.

La situation est à risque élevé du fait de la poursuite de la relative probabilité des accouplements sur cette période, plus notablement marquée dans le Beauvaisis que dans les deux autres secteurs (voir page suivante).

Dans les autres secteurs, les niveaux de captures sont très inférieurs au seuil, malgré une certaine reprise constatée, voire nuls.

Suivez attentivement vos pièges afin d'affiner les dates de dépassements de seuils, le cas échéant.

Evolution des captures hebdomadaires de Carposidella pomonella	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	1,0	↗
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,5	↗
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	1,0	↗
Abbevillois (80-62)	0,3	0,3	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	3,5		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	10,0	5,5	↘
Picardie Verte (80-60)	9,0	2,0	↘
Neslois (80-60-02)	1,5	1,0	↘
St Quintinois (02)			
Laonnois (02)	7,5	5,0	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	17,0	15,0	↘
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité en parcelle non-confusée :

3 captures / semaine / 1 piège sur 1 ha
4 captures / semaine / 1 piège sur 2 ha

5 captures / semaine / 1 piège sur 3 ha
6 captures / semaine / 1 piège sur 4 ha

Carpocapse



Accouplements et pontes

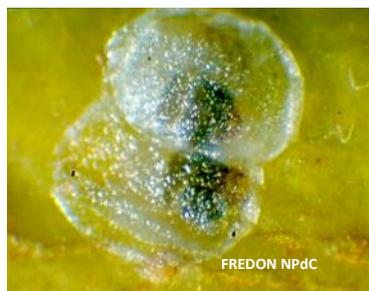
Les conditions climatiques de la fin de semaine dernière ont été particulièrement sèches et en cela défavorables au carpocapse. Ainsi, sur la plupart des secteurs (à l'exception du Neslois), une interruption dans les possibilités d'accouplements a été observée entre le 9 juillet et le 13 juillet. Depuis le 14, avec le retour à des conditions plus humides et malgré la baisse des températures, tous les secteurs ont offert la possibilité au carpocapse de s'accoupler.

Selon les prévisions de Météo France, la situation devrait rester la même durant les prochains jours, sur la très grande partie de la région. Seule l'extrême sud devrait retrouver des conditions de saison prochainement.

Confrontez bien vos résultats de piégeages au tableau ci-dessous pour évaluer le niveau de risque encouru sur vos parcelles (risque = dépassement de seuils + accouplements possibles à une même date).



Le tableau ci-contre vous résume la situation en fonction des secteurs géographiques (données météorologiques issues des réseaux agrométéorologiques).



Accouplements possibles Accouplements potentiels (conditions limites)	09/07/2020	10/07/2020	11/07/2020	12/07/2020	13/07/2020	14/07/2020	15/07/2020
Flandre Maritime (59)	Blue	Blue	Green	Blue	White	Blue	Blue
Flandre Intérieure (59-62)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Blue
Lille Sud (59)	Blue	Blue	White	White	White	Blue	Blue
Montreuillois (62)	Blue	White	White	White	Green	Green	Blue
La Bassée (59)	Green	Blue	White	White	White	Blue	Blue
Hainaut (59)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Blue
Abbevillois (80-62)	Blue	Blue	Blue	White	Green	Blue	Blue
Arrageois (62)	Blue	Blue	Blue	Blue	White	Blue	Blue
Cambrésis (59)	Blue	Blue	Green	White	White	Blue	Blue
Avesnois (59)	Blue	Blue	Green	White	White	Blue	Blue
Amiénois (80)	Blue	Blue	Green	White	White	Blue	Blue
Thiérache (59-02)	White	Green	White	White	White	Blue	Blue
Picardie Verte (80-60)	White	Green	White	White	White	Blue	Blue
Neslois (80-60-02)	Blue	Blue	Blue	Blue	Green	Blue	Blue
St Quentinnois (02)	Green	Blue	White	White	White	Blue	Blue
Laonnois (02)	White	Blue	White	White	White	Blue	Blue
Montdidérien (80-60)	Blue	Blue	Green	White	White	Blue	Blue
Beauvaisis (60)	Blue	White	White	Green	Green	Blue	Blue
Soissonnais (60-02)	White	Blue	White	White	White	Blue	Blue
Senlisien (60)	White	Green	White	White	White	Blue	Blue
Omois (02)	White	Blue	White	White	White	Blue	Blue

Seuils de nuisibilité :
Conditions d'accouplements : températures et hygrométrie crépusculaires suffisantes réunies durant **2 jours consécutifs**.
dna : Données Non Accessibles, problème technique

Carpocapse

**Incubation et éclosion des pontes**

Les prochaines éclosions potentielles de carpocapse devraient avoir lieu en fin de semaine sur la plupart des secteurs de la région, pour les périodes prises en référence.

Compte-tenu des prévisions météorologiques, la phase suivante d'éclosions devrait s'opérer avec un certain retard (fin de semaine prochaine) dans la grande partie de la région à l'exception de l'extrême sud où le calendrier prévisionnelle se maintient.

Il est très important de vérifier régulièrement vos pièges à phéromones afin d'affiner les périodes à risques. (risque = dépassement de seuil à la date X, à reporter dans la colonne de gauche de votre secteur).

Consulter nos prochains messages pour connaître l'évolution des incubations.

	Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves		Périodes de pontes issues des accouplements				Date (prévisionnelle) de sortie des larves
Flandre Maritime (59)	du	21-juin	au	22-juin	9-juil.	Amiénois (80)	du	21-juin	au	22-juin	08-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	15-juil.		du	26-juin	au	27-juin	13-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
Flandre Intérieure (59-62)	du	21-juin	au	22-juin	8-juil.	Thiérache (59-02)	du	26-juin	au	27-juin	12-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	15-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	18-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.						
Lille Sud (59)	du	21-juin	au	22-juin	8-juil.	Picardie Verte (80-60)	du	26-juin	au	27-juin	13-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	14-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.						
Montreuillois (62)	du	26-juin	au	27-juin	15-juil.	Neslois (80-60-02)	du	21-juin	au	22-juin	7-juil.
	du	30-juin	au	1-juil.	18-juil.		du	26-juin	au	27-juin	13-juil.
	du	08-juil	au	9-juil.	24-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
La Bassée (59)	du	26-juin	au	27-juin	14-juil.	St Quentinnois (02)	du	21-juin	au	22-juin	07-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.		du	26-juin	au	27-juin	13-juil.
	du	09-juil	au	10-juil.	24-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
Hainaut (59)	du	21-juin	au	22-juin	8-juil.	Laonnois (02)	du	21-juin	au	22-juin	7-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	13-juil.		du	26-juin	au	27-juin	13-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
Abbevillois (80-62)	du	21-juin	au	22-juin	8-juil.	Montdidérien (80-60)	du	21-juin	au	22-juin	08-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	14-juil.		du	26-juin	au	8-juin	13-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
Arrageois (62)	du	21-juin	au	22-juin	9-juil.	Beauvaisis (60)	du	26-juin	au	27-juin	14-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	16-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.		du	09-juil	au	10-juil.	24-juil.
Cambrésis (59)	du	21-juin	au	22-juin	7-juil.	Soissonnais (60-02)	du	26-juin	au	27-juin	13-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	13-juil.		du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	19-juil.						
Avesnois (59)	du	21-juin	au	22-juin	9-juil.	Senlisien (60)	du	26-juin	au	27-juin	11-juil.
	du	26-juin	au	27-juin	15-juil.		du	18-juil	au	19-juil.	18-juil.
	du	03-juil	au	4-juil.	20-juil.						
G2 : éclosion de larves issues de la seconde génération, à gérer selon la stratégie contre la seconde génération Incubation en cours : délai prévisionnel supérieur aux prévisions						Omois (02)	du	21-juin	au	22-juin	07-juil.
							du	26-juin	au	27-juin	12-juil.
							du	03-juil	au	4-juil.	18-juil.

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

Carpocapse

**Prévisions pour la première génération**

Selon la modélisation, le taux des émergences d'adultes issus de la première génération est en moyenne sur l'ensemble du territoire à 97% de la population totale attendue. Le vol de première génération serait également terminé dans les secteurs Omois et Senlisien.

Le taux d'éclosion des larves est désormais de 80% en moyenne.

**Prévisions pour la seconde génération**

La perspective d'une seconde génération se confirme. Le modèle indique à ce jour, un échelonnement de l'émergence de cette génération du 19 juillet au 9 août selon les secteurs.

Zones géographiques	% d'émergence des adultes de G1	% d'éclosion de larves de G1	Prévision de fin de G1	Prévision de début de G2	Prévision de début d'éclosion de G2
Flandre Maritime (59)	93%	71%	29-juil	04-août	20-août
Flandre Intérieure (59-62)	96%	76%	25-juil	02-août	16-août
Lille Sud (59)	98%	82%	21-juil	26-juil	10-août
Montreuillois (62)	95%	75%	26-juil	02-août	18-août
La Bassée (59)	97%	81%	22-juil	27-juil	12-août
Hainaut (59)	98%	83%	21-juil	25-juil	09-août
Abbevillois (80-62)	92%	67%	31-juil	09-août	25-août
Arrageois (62)	94%	73%	27-juil	02-août	18-août
Cambrésis (59)	98%	83%	21-juil	26-juil	09-août
Avesnois (59)	94%	71%	27-juil	05-août	21-août
Amiénois (80)	98%	82%	21-juil	27-juil	11-août
Thiérache (59-02)	99%	86%	19-juil	25-juil	07-août
Picardie verte (80-60)	93%	69%	30-juil	09-août	25-août
Neslois (80-60-02)	99%	85%	19-juil	24-juil	08-août
St Quentinnois (02)	99%	84%	20-juil	25-juil	07-août
Laonnois (02)	99%	85%	19-juil	24-juil	06-août
Montdidérien (80-60)	97%	81%	22-juil	28-juil	10-août
Beauvaisis (60)	98%	83%	22-juil	27-juil	10-août
Soissonnais (60-02)	99%	86%	18-juil	23-juil	05-août
Senlisien (60)	100%	90%	13-juil	19-juil	01-août
Omois (02)	100%	88%	15-juil	22-juil	04-août

Retrouvez toutes les explications des tableaux carpocapse dans la fiche « OAD : Modèle Carpocapse DGAL-Onpv Carpocapse des pommes et des poires *Cydia pomonella* » ou en suivant [ce lien](#).

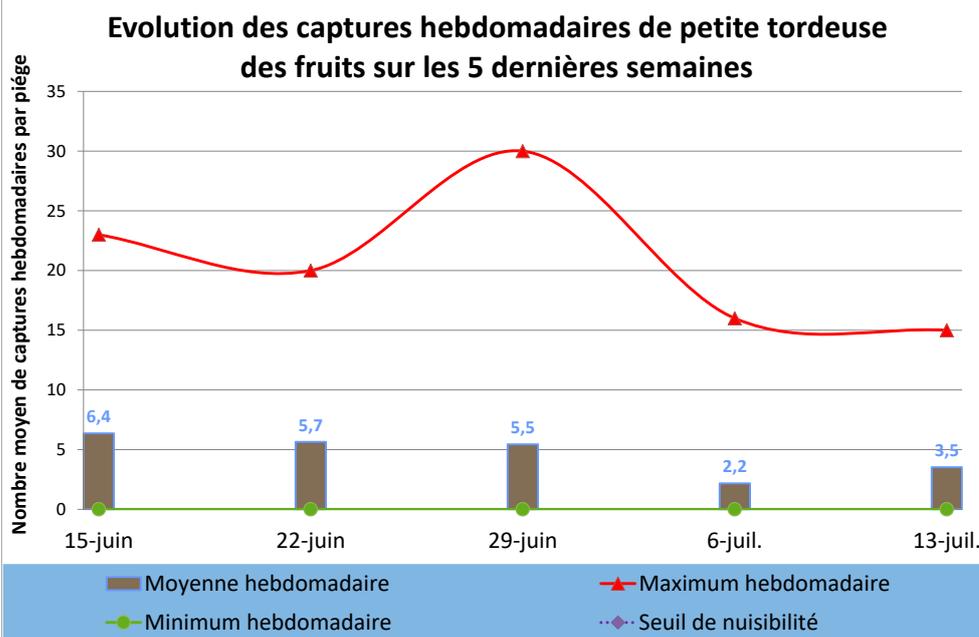
Petite tordeuse des fruits. Grapholitha Lobarzewskii.



Adultes



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

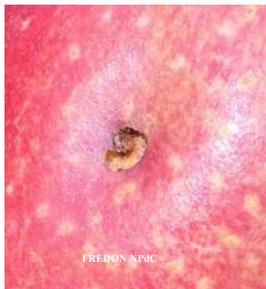
Les captures de petite tordeuse des fruits ont connu une légère hausse au cours de la semaine dernière. Le nombre de parcelles concernées par la présence du ravageur a surtout nettement augmenté (59%) au cours des 7 derniers jours.

La Picardie Verte et le Beauvaisis restent les secteurs les plus touchés.

Analyses des risques,

La pression du ravageur est significative dans certains secteurs de la région. La situation reste à apprécier selon l'historique des parcelles et le mode de protection contre le carpocapse adopté.

Des dégâts sont désormais bien visibles dans certaines parcelles.



Evolution des captures hebdomadaires de petite tordeuse des fruits	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	1,0	↗
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbeillois (80-62)	2,0	0,0	↘
Arrageois (62)	0,0	1,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	3,9	6,3	↗
Picardie Verte (80-60)	8,0	8,0	↔
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	2,0	0,5	↘
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	7,0	8,0	↗
Soissonnais (60-02)		3,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

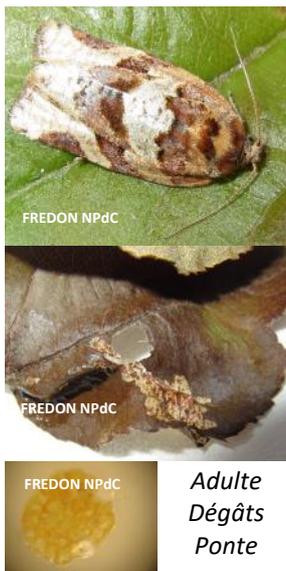
Seuil de nuisibilité :

Il n'existe pas à ce jour en France un seuil validé pour ce ravageur.

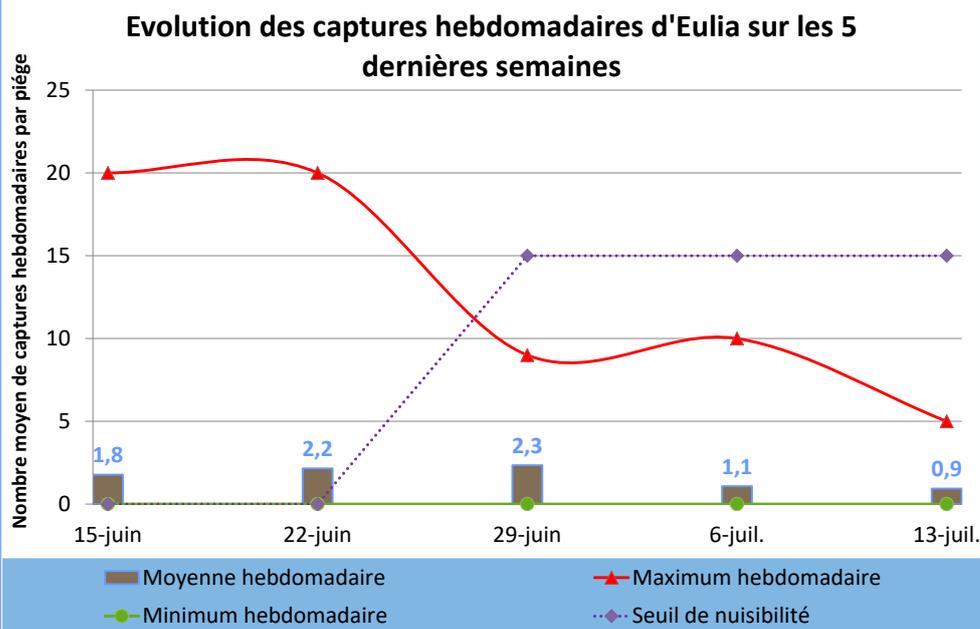
Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Eulia



Adulte
Dégâts
Ponte



Etat des lieux en parcelle,

Le nombre moyen de captures d'eulia sur le réseau de piégeage a de nouveau légèrement diminué. La Picardie Verte et le Neslois ont néanmoins, montré des signes de reprises des captures.

Les relevés de piégeage sur les parcelles des autres secteurs de référence, ont oscillé entre 0 et 2 captures.

Le nombre de parcelles du réseau de piégeage régional concernées par la présence du ravageur a été constant sur la période avec 39% des parcelles.

Analyses des risques,

Le vol de seconde génération est à surveiller, car il sera celui qui engendrera les dégâts sur fruits. De fait, soyez attentifs à bien relever vos pièges dans les jours à venir.

Evolution des captures hebdomadaires d'Eulia	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)		0,0	
Flandre Intérieure (59-62)	2,0	1,0	↘
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	1,0	1,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	2,0	2,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	0,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,4	0,2	↘
Picardie Verte (80-60)	0,0	5,0	↗
Neslois (80-60-02)	2,0	5,0	↗
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	2,0	2,0	↔
Soissonnais (60-02)		0,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)	10,0		

Seuil de nuisibilité :

Aucun seuil n'est validé en France pour le premier vol. Sur le second vol : 15 captures par semaine (seuil validé en Italie).

Biocontrôle :

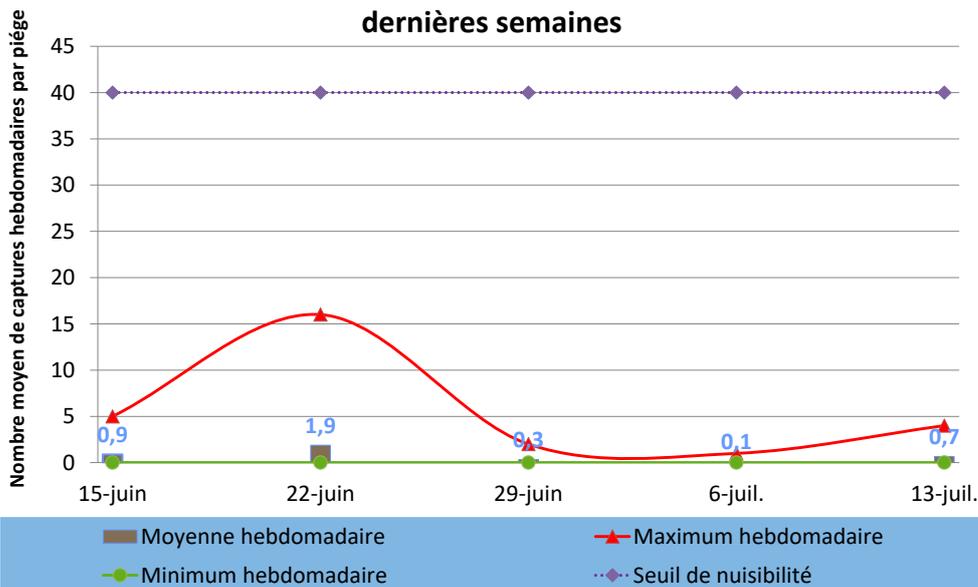
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Capua



Adulte

Evolution des captures hebdomadaires de Capua sur les 5 dernières semaines



Etat des lieux en parcelle,

Des captures de capua ont été observées sur secteurs Abbevillois, la semaine dernière. Sur les autres secteurs aucune capture n'est à signaler sur la période.

Analyses des risques,

Les niveaux de captures observés au cours de la semaine dernière sont bien en deçà des seuils de nuisibilité.

Il est nécessaire de maintenir la surveillance des pièges.

Aucun dégât imputable à capua n'a été observé en parcelle au cours de la semaine dernière.

Evolution des captures hebdomadaires de Capua	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	1,0		
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0		
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	4,0	↗
Arrageois (62)			
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)		0,0	
Soissonnois (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

40 captures sur une durée de 7 jours

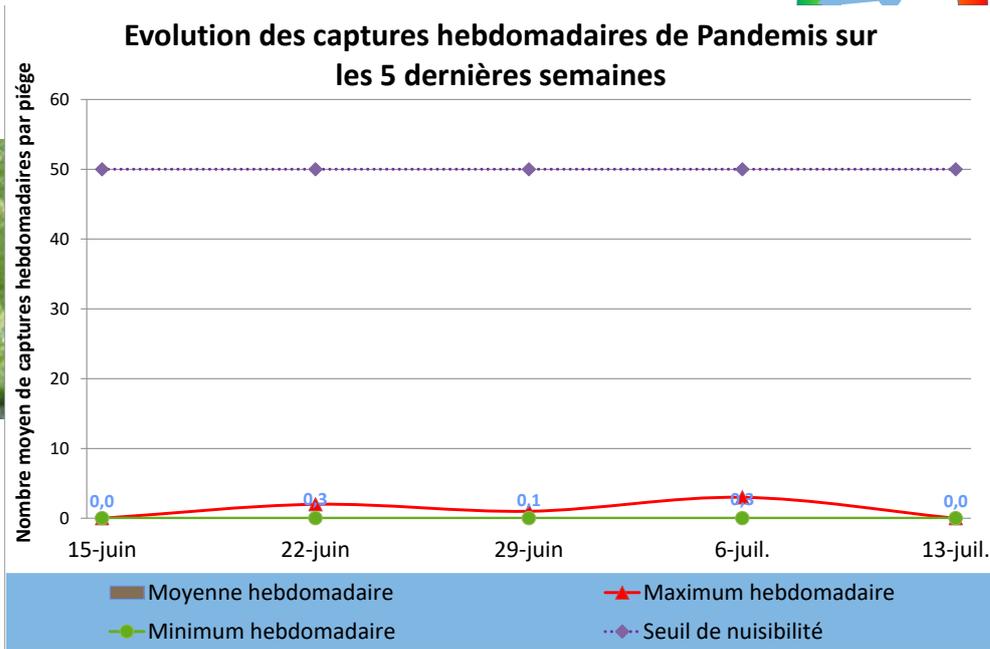
Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Pandemis



Adultes



Evolution des captures hebdomadaires de Pandemis	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	0,0	0,0	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)			
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)	3,0	0,0	↓
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)	0,0	0,0	↔
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Etat des lieux en parcelle,

Aucune capture de pandemis n'a été enregistrée au cours de la semaine dernière sur le réseau de piégeage régional.

Aucun dégât n'est à déplorer durant la semaine dernière.

Analyses des risques,

À ce jour, aucun dépassement de seuil n'est à déplorer par définition.

Seuil de nuisibilité :

50 captures cumulées dans les 18 jours suivant la capture du premier papillon.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

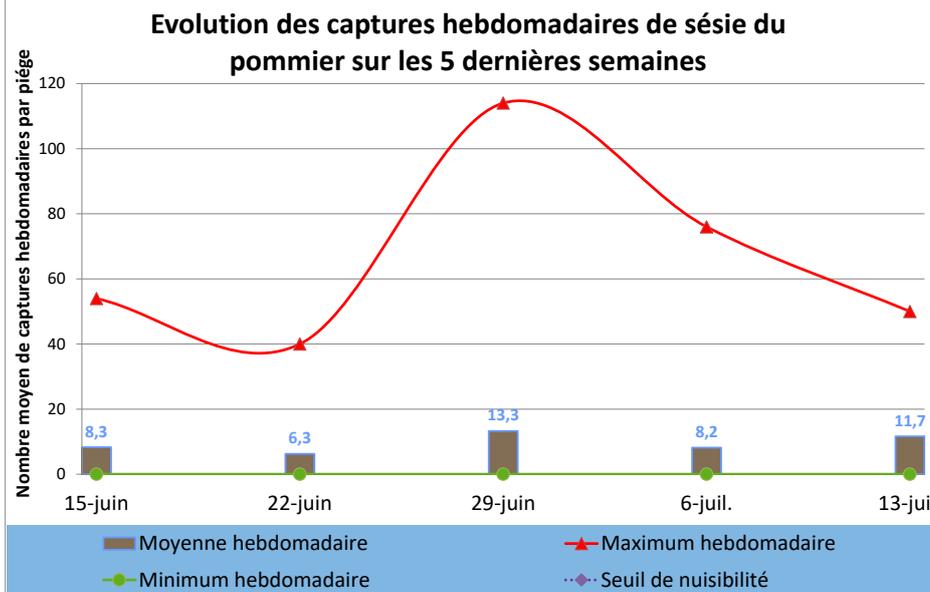
Sésie du pommier



FREDON NPdC



FREDON NPdC



Etat des lieux en parcelle,

Le niveau moyen de captures de sésies a été en légère augmentation la semaine.

Plus que le niveau moyen de captures, c'est surtout la fréquence des parcelles concernées qui a été en nette augmentation sur la région, avec 78% d'entre elles, touchées par la présence du ravageur sur la période.

Analyses des risques,

Les secteurs de la Thiérache et plus encore de Flandre Intérieure ont été les plus sensibles à la présence du ravageur.

Il est toujours nécessaire de suivre l'évolution des populations via le piégeage.

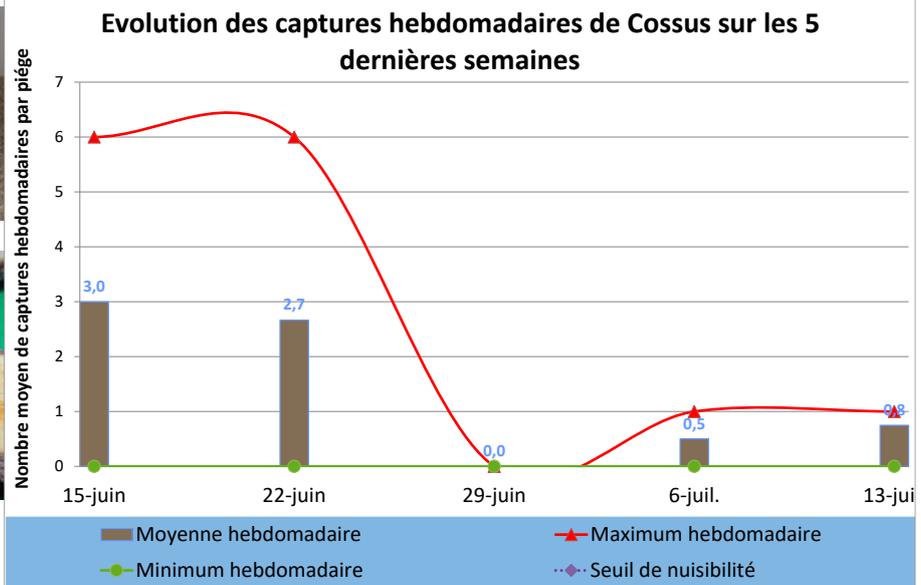
Si ce n'est déjà fait, pensez à renouveler les pièges alimentaires dans les parcelles. Pour rappel : 85% d'eau + 10% de vin rouge + 5% de cassonade ([essais de piégeages massif réalisés en 2006 et 2007 par la FREDON NPdC, cf. fiche technique disponible en ligne](#)).

Evolution des captures hebdomadaires de sésie du pommier	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)	0,0	0,0	↔
Flandre Intérieure (59-62)	38,0	34,0	↓
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)			
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,0	9,0	↑
Arrageois (62)	0,0	5,0	↑
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	4,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	1,5	25,5	↑
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)			
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)	7,0	2,0	↓
Soissonnais (60-02)		4,0	
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Seuil de nuisibilité :

50 dépouilles nymphales / 50 arbres en jeunes parcelles,
200 à 400 dépouilles nymphales / 50 arbres en parcelles de plus de 7 ans

Cossus-Cossus



Les populations capturées de cossus gâte bois ont été stables et faibles au cours des quinze derniers jours.

Seuil de nuisibilité :

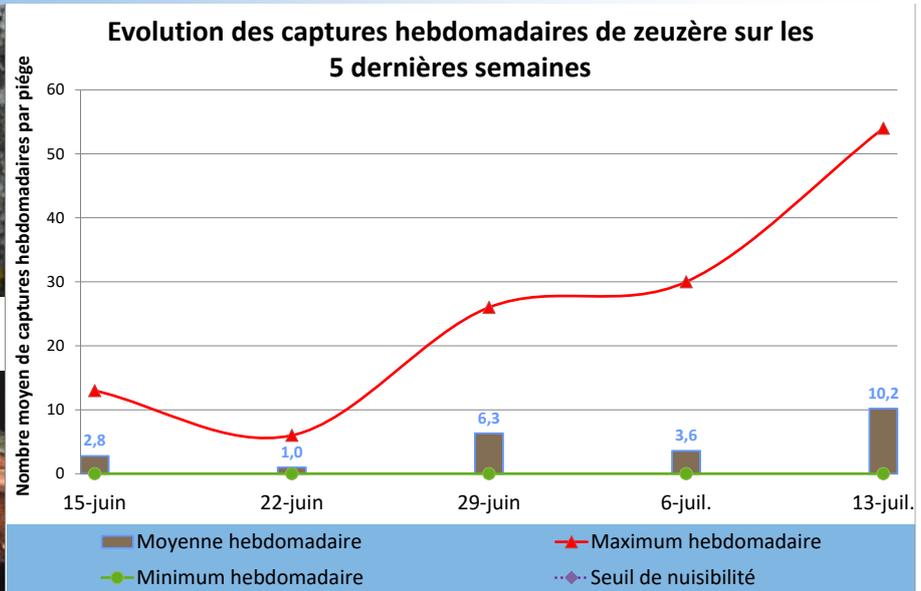
Il n'existe pas à ce jour de seuil validé en France.

Dès les premiers signes d'infestation d'une parcelle, le piégeage massif (10p/ha) est relativement efficace.

Zeuzère



Adulte



Le vol de la zeuzère a connu une très nette augmentation ces derniers jours. Les secteurs du St Quentinnois, de l'Abbevillois et du Neslois restent les plus sensibles à la présence du ravageur.

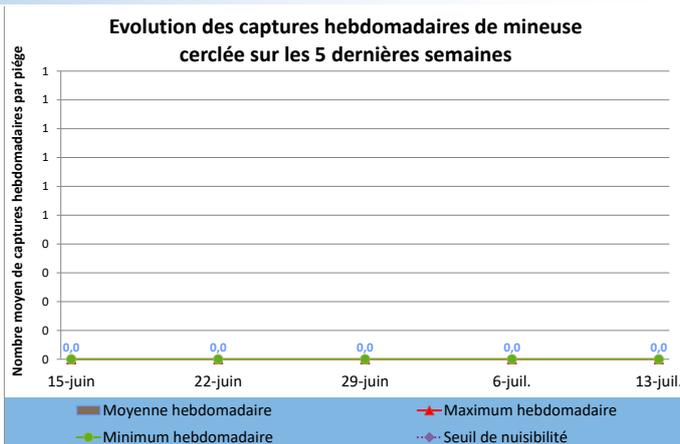
Seuil de nuisibilité :

10% de pousses terminales touchées pour 100 pousses observées à raison de 2 sur 50 arbres

Autres lépidoptères en bref,

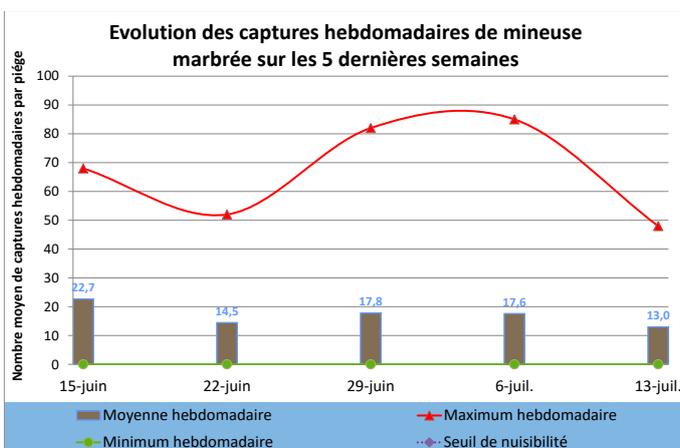
Mineuse cerclée 🍏

A ce jour, aucun vol de mineuse cerclée n'a encore été observé en région.



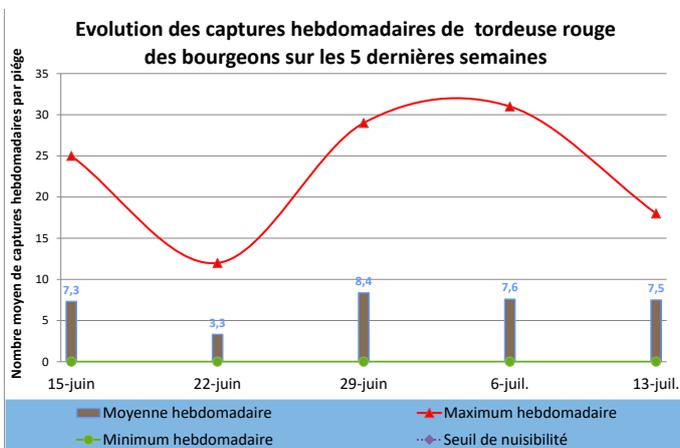
Mineuse marbrée 🍏🍏

Le second vol de la mineuse marbrée se poursuit en région. 75% des parcelles sont concernées par la présence du ravageur malgré la légère baisse des populations. Le secteur de la Thiérache reste le plus touché.



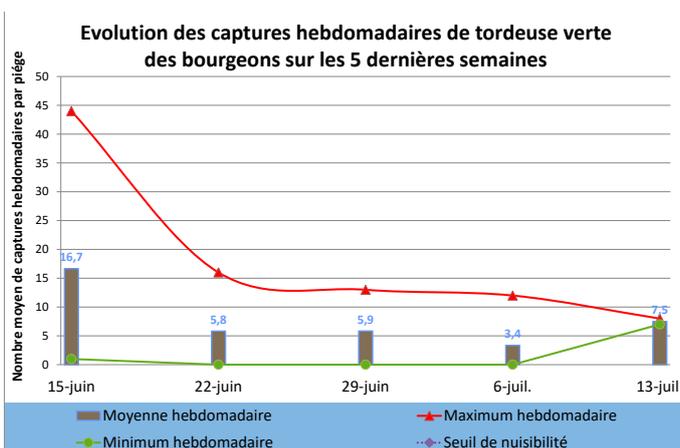
Tordeuse rouge des bourgeons 🍏🍏

Les captures et la fréquence des parcelles concernées par la présence de la tordeuse rouge des bourgeons sont globalement stables sur l'ensemble de la région. Toutefois, localement, les niveaux de piégeage peuvent être importants. Les secteurs du Montreuillois et du Beauvaisis ont été les plus sensibles à la présence du ravageur sur la période.



Tordeuse verte des bourgeons 🍏🍏

Les captures de la tordeuse verte des bourgeons ont été en hausse au cours de la semaine dernière.



Pucerons



Puceron cendré : peu de parcelles ont signalé la présence du ravageur au cours de la semaine dernière sur les parcelles du réseau. Les populations d'auxiliaires, bien présentes, contribuent à la régulation des populations de pucerons en cours de migration. Aucun dépassement de seuil n'est donc avéré actuellement.

Puceron lanigère : la colonisation du puceron lanigère est encore restée très localisée (une parcelle du réseau concernée à un niveau très faible) au cours de la semaine dernière.



Pousse de pommier colonisée par le puceron lanigère



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré et larve de syrphé à droite



Pousse de pommier colonisée par le puceron cendré avec présence d'auxiliaires

	Evolution de la colonisation par le puceron cendré sur pousse			Evolution de la colonisation par le puceron lanigère sur pousse		
	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)	0,0			3,0	3,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔			
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)						
Arrageois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↘
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)						
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)						
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)				0,0		
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		10,0			0,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,0		

Seuil de nuisibilité :

(base de 100 pousses réparties à raison de 2 sur 50 arbres).

Pucerons :	Vert Migrant	Vert	Lanigère	Des Galles rouges	Cendré
Seuil :	60%	15%	10%	5%	1%

Pathologies

Oïdium



FREDON NPdC

Etat des lieux en parcelle,

Quelques parcelles ont présenté, la semaine dernière, de légers symptômes d'oïdium mais la fréquence de contaminations en parcelles est restée globalement faible.



	Evolution des contaminations sur pousse par l'Oïdium		
	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)			
Hainaut (59)	0,0	5,0	↗
Abbevillois (80-62)			
Arrageois (62)	0,0	0,0	↗
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	1,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)		0,0	
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)	0,0		

Analyses des risques,

Les conditions annoncées par Météo France ces prochains jours (températures fraîches et passages pluvieux) ne sont pas favorables à la reprise du développement de la maladie.

Gestion des risques,

La mise en œuvre actuellement des mesures prophylactiques (coupe et export des pousses hors du verger) reste toujours la meilleure solution et limite les risques de recontaminations au sein du verger, dans ce contexte de plein développement de la maladie.

Seuil de nuisibilité :

5% de pousses contaminées /100 pousses.

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Tavelure



Situation en parcelles

La région a de nouveau été concernée par des précipitations, la semaine dernière. Celles-ci ont pu favoriser les repiquages sur les parcelles où des taches étaient déjà visibles auparavant.

Au cours de la semaine dernière, les sorties de taches issues des contaminations primaires ont de nouveau été faibles voire inexistantes sur la très large majorité des parcelles de la région. Sur feuilles et sur fruits les niveaux ont été relativement faibles et constants.

Analyses des risques

Les notations de fin de contaminations primaires sont à réaliser à compter de la semaine prochaine afin de déterminer la qualité de la protection apportée aux cours de cette première phase du cycle de la maladie. Ces observations seront déterminantes pour établir la stratégie à appliquer au cours de la phase secondaire du cycle du champignon.

Gestion des risques

Le risque est à appréhender selon les résultats des notations en parcelles (100 pousses + 1000 fruits à raison respectivement de 2 pousses et 1 chapelet de 20 fruits sur 50 arbres). En l'absence de taches visibles, celui-ci sera minime. Dans le cas contraire, chaque épisode pluvieux représentera un risque important de repiquage.

	Evolution des contaminations sur pousse par la tavelure			Evolution des contaminations sur fruit par la tavelure		
	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)						
Flandre Intérieure (59-62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Lille Sud (59)						
Montreuillois (62)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
La Bassée (59)						
Hainaut (59)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Abbevillois (80-62)	0,8	0,8	↔	0,7	0,7	↔
Arrageois (62)	0,0	0,0	↓	0,0	0,0	↓
Cambrésis (59)						
Avesnois (59)	0,0			0,0		
Amiénois (80)						
Thiérache (59-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
Picardie Verte (80-60)						
Neslois (80-60-02)	0,0	0,0	↔	0,0	0,0	↔
St Quentinnois (02)						
Laonnois (02)						
Montdidérien (80-60)						
Beauvaisis (60)						
Soissonnais (60-02)		5,0			5,0	
Senlisien (60)						
Omois (02)	0,0			0,0		

Biocontrôle :

Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Prunes

Carpocapse de la prune

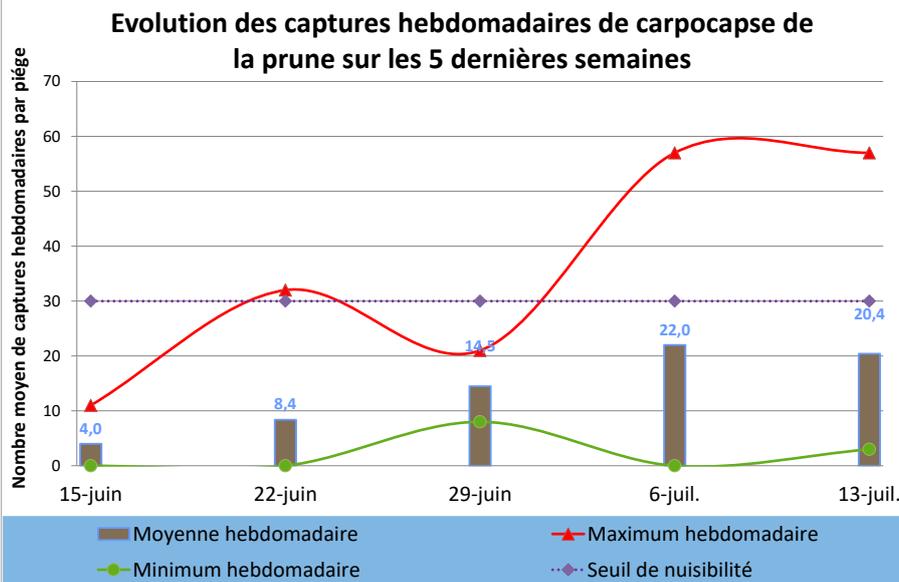


FREDON NPdC

Chenille et adulte



FREDON NPdC



Evolution des captures hebdomadaires de carpocapse de la prune	6-juil.	13-juil.	Tendance /S-1
Flandre Maritime (59)			
Flandre Intérieure (59-62)	8,0	8,0	↔
Lille Sud (59)			
Montreuillois (62)	7,0	3,0	↘
La Bassée (59)			
Hainaut (59)			
Abbevillois (80-62)	57,0	57,0	↔
Arrageois (62)	36,0	29,0	↘
Cambrésis (59)			
Avesnois (59)	24,0		
Amiénois (80)			
Thiérache (59-02)	0,0		
Picardie Verte (80-60)			
Neslois (80-60-02)	22,0	5,0	↘
St Quentinnois (02)			
Laonnois (02)			
Montdidérien (80-60)			
Beauvaisis (60)			
Soissonnais (60-02)			
Senlisien (60)			
Omois (02)			

Etat des lieux en parcelle,

Les captures de carpocapse des prunes ont été de nouveau importantes localement et stables.

Des niveaux allant de 0 à 57 papillons ont été enregistrés selon les parcelles.

Plusieurs dépassements de seuil ont été enregistrés sur le réseau au cours de la semaine dernière.

Analyses des risques,

Les dépassements de seuil de nuisibilité ont été d'actualité au cours de la semaine sur les secteurs Abbevillois et Arrageois. Les dates de sorties des larves de ces vols sont estimées entre 9 et 15 jours selon les conditions de températures.

Il convient de maintenir la surveillance des pièges.

Seuil de nuisibilité :

30 captures sur une durée de 7 jours

Biocontrôle :

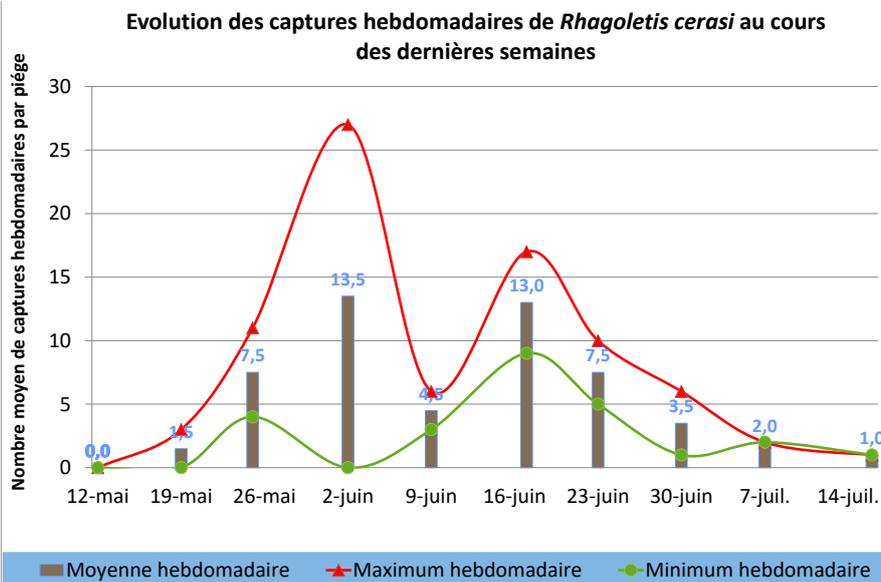
Il existe des produits de biocontrôle autorisés pour cet usage.

Cerises

La mouche de la cerise**Etat des lieux en parcelle,**

Les captures de la mouche de la cerise ont été très faibles et en baisse au cours de la semaine dernière avec une moyenne de 1 mouche par semaine et par plaque.

La récolte des fruits coïncide avec la diminution de la pression du ravageur.

**Analyses des risques,**

En parcelles non encore récoltées, la maturité des fruits pourrait favoriser le ravageur. Il est impératif donc que les pièges chromatiques de monitoring restent en place. Pensez à renouveler les plaques devant l'encrassement possible et surtout celles pour le piégeage massif, si celui-ci est utilisé comme moyen de lutte.

La mouche de la cerise adulte mesure environ 3–5 mm et a un corps noir avec une marque jaune caractéristique sur le dos à la base des ailes. Ses ailes transparentes présentent des bandes transversales foncées très typiques.

La ponte a lieu sous l'épiderme de la cerise lorsqu'elle commence à rougir, 10-15 jours après le début du vol, en conditions de températures favorables (>18°C). Les larves éclosent 6 à 12 jours plus tard. Elles creusent une galerie jusqu'au noyau et se nourrissent de la pulpe située tout autour de celui-ci. Leur développement dure environ 3 à 4 semaines. Les larves quittent alors le fruit par un trou et se laissent tomber au sol, où elles s'enfoncent de quelques centimètres pour former leur puppe et hiverner. Sous nos climats, une partie des pupes peut hiverner deux fois, et même trois fois.

Les carabes, les staphylins, les oiseaux ainsi que certains parasites peuvent permettre de réduire les populations du ravageur.

**Mouche de la cerise au stade adulte**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

**Mouche de la cerise au stade larvaire**

(K. Petit, FREDON Nord Pas-de-Calais)

Gestion des risques,

Les pièges jaunes englués entrecroisés de type Rebell® permettent une lutte directe. Le jaune attire, en effet, ces insectes qui sont capturés dans la glu. Suspendez 2 à 10 pièges croisés à chaque arbre pendant la période de vol.

Pensez à renouveler les pièges selon leur niveau de propreté.

	Flandre Maritime (59)	Flandre Intérieure (59-62)	Lille Sud (59)	Montreuillois (62)	La Bassée (59)	Hainaut (59)	Abbevillois (80-62)	Arrageois (62)	Cambrésis (59)	Avesnois (59)	Amiénois (80)	Thiérache (59-02)	Picardie Verte (80-60)	Neslois (80-60-02)	St Quentinnois (02)	Laonnois (02)	Montdidierien (80-60)	Beauvaisis (60)	Soissonnais (60-02)	Senlisien (60)	Omois (02)	
Capua						0	4					0	0			0		0				
Tendance						↔	↗					↔		↔		↔						
Carpocapse	1	0,5		0		1	0,3	0				5,5	2	1		5		15	0			
Tendance	↗	↗		↔		↗	↔	↔				↘	↘	↘		↘		↘				
Cossus	1	1										1						0				
Tendance		↔																↔				
Eulia	0	1		1		2	0	0				0,2	5	5		0		2	0			
Tendance		↘		↔		↔	↔	↔				↘	↗	↗		↔		↔				
Mineuse C												0								0		
Tendance												↔										
Mineuse M	3											25								0		
Tendance	↔											↘										
Pandemis	0	0					0	0				0	0	0		0						
Tendance	↔	↔					↔	↔				↔	↘	↔		↔						
Petite Tordeuse des Fruits		0		1		0	0	1				6,3	8	0		0,5		8	3			
Tendance		↔		↗		↔	↘	↗				↗	↔	↔		↘		↗				
Sésie du pommier	0	34				0	9	5				26						2	4			
Tendance	↔	↘				↔	↗	↗				↗						↘				
Tordeuse rouge des bourgeons				12		0						0	18									
Tendance				↗		↔						↘	↗									
Tordeuse verte des bourgeons													7					8				
Tendance													↗					↗				
Zeuzère	0	0		1			24	0				2	54	21	0				0			
Tendance	↔	↔		↗			↗	↔				↗	↗									
Puceron cendré				0		0		0												10		
Tendance				↔		↔		↔														
Puceron lanigère		3				0		0												0		
Tendance		↔				↔		↘														
Tavelure pousse		0		0		0	0,8	0				0	0							5		
Tendance		↔		↔		↔	↔	↘				↔	↔									
Tavelure fruits		0		0		0	0,7	0				0	0							5		
Tendance		↔		↔		↔	↔	↘				↔	↔									
Oïdium		0		0		5		0				0	0									
Tendance		↔		↔		↗		↗				↔										
Carpocapse Prune		8		3			57	29						5								
Tendance		↔		↘			↔	↘					↘									

Suivi des lépidoptères



La semaine prochaine est à prévoir :
le renouvellement des capsules pour les pièges

Eulia

Mineuses cerclée et marbrée

Tordeuses rouge et verte des bourgeons

Zeuzère



Informations pratiques

- ☉ Ce bulletin est produit sur base d'informations ponctuelles. Il donne une tendance de la situation sanitaire régionale; celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles. Il convient donc avant chaque prise de décision d'intervention, d'aller observer les parcelles ou zones concernées.
- ☉ Des pratiques alternatives aux traitements notamment autres que ceux de biocontrôle existent, elles sont disponibles sur le site Ecophyto-PIC : <http://arboriculture.ecophytopic.fr/arboriculture>
- ☉ Vous retrouverez également ponctuellement des liens relatifs à des méthodes alternatives dans ce BSV dans la rubrique « gestion des risques »

Informations pratiques

Accédez aux autres éditions du BSV :

- ☉ <http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr/Les-Bulletins-de-sante-du-vegetal>
- ☉ <http://www.agriculture-npdC.fr/bulletin-sante-vegetal.html>
- ☉ <http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr/techniques-productions/cultures/bulletins-de-sante-du-vegetal/>

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère de l'écologie, avec l'appui financier de l'Agence Française pour la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.

Ce bulletin est rédigé à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. Il donne la tendance de la situation sanitaire. Toutefois celle-ci ne peut être transposée telle quelle à chacune des parcelles.

Directeur de la publication : Olivier DAUGER - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.

Animateurs filières et rédacteur : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France - co-animateur Aisne, Somme et Oise : Nicolas Himblot FREDON Hauts-de-France.

Bulletin édité sur la base des observations réalisées par les partenaires du réseau Haut-de-France : producteurs, techniciens, FREDON Nord Pas-de-Calais, FREDON Picardie.

Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'agriculture de la Somme, Samuel Bueche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Ludovic TOURNANT - FREDON Hauts-de-France

Publication gratuite, disponible sur les sites Internet de la [DRAAF Hauts-de-France](http://draaf.hauts-de-france.agriculture.gouv.fr) et des [Chambre d'Agriculture Hauts-de-France](http://www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr)